

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 09/12/2020 - 16:53

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : DIRECTION DES ACHATS ET E LA COMMANDE PUBLIQUE, 72 RUE HENRI BARBUSSE, 93300 aubervilliers.

tel : 0148395189, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr,
adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>

Objet du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la pose de pneumatiques pour les véhicules de la ville d'Aubervilliers pour les années 2021 à 2023.

Durée du marché : Le présent accord-cadre est conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'un (1) an, deux (2) années au maximum. Il s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2023.

Nombre et consistance des lots : Il s'agit d'un accord-cadre composé de 2 lots comme suit, étant entendu que chaque lot est un accord-cadre distinct :

Lot n° 1 : Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers ;

Lot n° 2 : Fourniture et pose de pneumatiques pour les véhicules poids lourds, transports en commun et engins spéciaux.

Les candidats peuvent soumissionner à un ou deux lots.
L'accord-cadre ne contient pas de tranches.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Les modalités d'attributions du marché sont énoncées à l'article 8.3 du règlement de consultation

Critères de sélection : L'analyse des offres sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique. Ils sont énoncés à l'article 4.2 du règlement de consultation

Renseignements divers : Le Dossier de consultation des entreprises (D.C.E.), peut être gratuitement téléchargé sur le site : <https://www.maximilien.fr>

TRIBUNAL ADMINISTRATIF TERRITORIALEMENT COMPETENT : Tribunal Administratif de Montreuil (France) - 7 rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris) - 93100 Montreuil
Téléphone : 01-48-20-20-00

Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Télécopieur : 01-48-20-20-98

Justifications à fournir : qualités et capacités du candidat : - Les candidats devront également fournir :

*Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

*Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le fournisseur dispose pour l'exécution de l'accord-cadre ;

*Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années.

*Une déclaration sur l'honneur que les informations en possession du candidat ne permettent pas d'établir que les produits proposés aient requis pour leur fabrication l'emploi d'une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires aux conventions internationalement reconnues. S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution de l'accord-cadre.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution de l'accord-cadre :

En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer l'accord-cadre produira :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du Code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222 5 1° du Code du travail et D. 243-15 du Code de sécurité sociale).

Le pouvoir adjudicateur s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus.

Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants (article D 8222-5-2° du Code du travail) :

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois.

- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.

- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.

- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : DBMT2120

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3598811**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Le Parisien Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour vous trouvez ci joint le numéro d'engagement du marché : 20101#001

e-marches Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour vous trouvez ci joint le numéro d'engagement du marché : 20101#001

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'Aubervilliers

2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris

93300 - Aubervilliers

Adresse d'expédition :

Ville d'Aubervilliers

2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris

93300 - Aubervilliers